

Clap de fin pour le CE : place au CSE

Situation des entreprises de l'UES

Les comptes cumulés à fin octobre 2019	ER	LE
Publicité régionale commerciale	- 7,80 %	- 4,19 %
Publicité régionale PA	- 4,80 %	- 4,99 %
Publicité nationale commerciale	+ 30,74 %	+ 26,61 %
Publicité nationale PA	- 96,42 %	- 92,40 %
Total publicité	- 3,07 %	- 1,02 %
Diffusion	- 0,11 %	- 3,60 %
Résultat d'exploitation	- 3 468K€	- 222 K€

Comptes internet cumulés à fin octobre 2019	ER	LE
Publicité	2 250 K€	597 K€
Diffusion web - Autres produits	1 065 K€	229 K€
Chiffre d'affaires web	3 315K€	826 K€

LER. - Sur le mois d'octobre, les chiffres de diffusion sont positifs de 1,11 % grâce à l'effet augmentation de prix du journal. Reste que la vente au numéro subit toujours des baisses sensibles. Côté publicité, la nationale commerciale permet de sauver un peu les chiffres qui montrent des baisses inquiétantes pour les publicités régionales. Le chiffre d'affaires net se comporte un peu mieux que l'an passé (+ 2,61). Malgré de fortes baisses sur le poste des salaires avec un solde de 23 salariés en moins depuis le début de l'année, le résultat d'exploitation mensuel termine en négatif de 218 K€.

VOM. - Les constats sont similaires pour Vosges Matin avec, là aussi, une baisse toujours assez forte sur la vente au numéro et la publicité régionale. Le résultat d'exploitation du mois reste positif de 25 K€.

Web. - Dans ce contexte assez morose, le site web de l'ER affiche tout de même une légère hausse tant pour la publicité que pour la diffusion digitale avec un nombre d'abonnés qui progresse légèrement. Celui de VM montre des chiffres nettement meilleurs pour la publicité de ce mois d'octobre. En revanche, la diffusion web, malgré une hausse du nombre d'abonnés payants, stagne en termes de chiffre d'affaires comparé à l'an passé.

Web

La refonte des sites internet était au cœur des débats de ce dernier comité d'entreprise du nom, avant les prochaines élections professionnelles qui verront la mise en place du CSE (Comité social et économique). Premier point présenté par Gérard Rébora, directeur des ventes : le Next Web. Même si ce mot peut paraître barbare à certains, les élus ne peuvent qu'approuver ce développement, revendiqué depuis des années par l'EstMédia-CGT. La direction semble enfin embarquer les sites web de nos titres, dans un XXI^e siècle digital déjà bien entamé. Au programme : chaque internaute pourra plus facilement personnaliser son espace de lecture en sélectionnant ses centres d'intérêt. L'info locale sera mise en avant et des nouveautés graphiques « moderniseront » le site. Bref, une importante évolution numérique où le lecteur devient acteur de ses choix. « Cette nouvelle version devrait permettre de trouver de nouveaux clients auprès des jeunes qui ont aujourd'hui d'autres habitudes de consommation sur le web », se félicite Christophe Mahieu. Pour les élus de l'EstMédia, L'Est Ré-



publicain et Vosges Matin se mettent juste en phase avec le monde digital... Ceci ayant aussi pour but de proposer de nouvelles offres commerciales adaptées à des modes de consommation différents.

Nouveauté annoncée par la direction : le Pay-wall dynamique avec l'outil de marketing digital « Pool » qui doit permettre de scénariser les ouvertures d'article et de monétiser ceux-ci.

Publicité

Dans les Vosges, l'annonce passée dans les colonnes de Vosges Matin pour le remplacement d'une commerciale en congé maternité n'a pas remporté le succès escompté. « *Nous cherchons toujours* », assure Delphine Manzano. Pourtant, le portefeuille a déjà été réparti entre les commerciaux restants...

Dans la Meuse, il reste aujourd'hui deux commerciaux pour rayonner sur tout le département. Ah non, petite erreur, un seul puisqu'un commercial est en maladie...et non remplacé. Et cerise sur le gâteau, aucune assistante pour les épauler.

Et chantilly sur la cerise, le 55 Mag qui semblait pourtant avoir bonne presse auprès des annonceurs meusiens, s'arrête en fin d'année... arbitrages 2020 obligent.

Les élus du Comité d'entreprise s'interrogent : ces décisions ne seraient-elles pas conditionnées par l'arrivée imminente de la régie publicitaire et ses futures embauches « au coût du marché » ?



Régie publicitaire : ouverture de négociation L'EstMédia propose un contreprojet

Il était temps que de véritables discussions s'ouvrent afin de débattre des conditions de transfert en début d'année 2020 des personnels concernés par la création d'une régie publicitaire. La direction a présenté son projet d'accord et seul L'EstMédia-CGT un contre-projet. Lors de cette séance, les élus de l'EstMédia-CGT ont mis l'accent sur des points comme : les primes variables individuelles ; la prime de performances collectives (celles-ci baissant de 15 % à 10 %) ; les progressions dans la nouvelle grille de salaire ; certaines règles de la convention de la publicité...

Des éléments importants sont ressortis, notamment :

- Les salaires des douze derniers mois pour les employés et cadres (hors commerciaux) seront garantis jusqu'à leur fin de carrière dans l'entreprise.
- Les salaires des commerciaux seront garantis sur leur fixe de l'année 2019 ou sur une base reconstituée si des phases de maladies modifiaient cet élément de salaire ;
- Les voitures de fonction viendront toujours en plus du salaire annuel ;
- Les acquis ou solde de congés payés voire de RTT seront entièrement repris et transférés ;
- Deux jours de repos hebdomadaires consécutifs ont été actés ;
- Des aménagements du nombre de jours travaillés par semaine seraient possibles (pour les salariés hors forfait jour) ;
- Les congés payés équivaldront à six semaines ;
- Les Comptes-épargne temps seront intégralement payés ou pourront être conservés sous forme de jours pour permettre d'anticiper un départ à la retraite ;
- Les salariés bénéficieront, dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui, de leur journal de référence.

Pour le reste des propositions de l'EstMédia, la direction s'est dit prête à en débattre. Une nouvelle réunion se tiendra le 3 décembre.